






# Master mention Droit social parcours type Droit social de l'entreprise (Formation à distance)

Droit social

 Niveau d'étude visé BAC +5	 Diplôme Master (LMD)	 Domaine(s) d'étude Administration	 Accessible en Formation initiale, Formation continue, VAE	 Établissements Université Toulouse Capitole
---	---	--	---	--

## Présentation

### Code RNCP : 31493

Chaque année (composée de 2 semestres) de la formation peut être suivie en **1 an**.

Le Master Droit, Économie, Gestion mention **Droit social parcours type Droit social de l'entreprise FOAD**, est une formation universitaire ayant pour objectif de former les apprenants en droit social de l'entreprise.

L'approfondissement des connaissances se fait principalement en droit du travail et droit de la protection sociale, mais aussi dans d'autres branches du droit au confluent du droit social de l'entreprise (droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté, droit de l'environnement, etc.).

### Spécificités

**Pré-requis** : avoir pris le Droit du travail en matière à TD en Licence 3 ou disposer d'une expérience professionnelle d'une année en Droit social.

Tarifs :

**Master 1** : 2 500 € \*  (consulter la grille tarifaire)

**Master 2** : 4 500 €\*  (consulter la grille tarifaire)

## Objectifs

- \* Acquérir et approfondir vos connaissances en droit du travail et en droit social portant sur les relations individuelles, les relations collectives et la protection sociale.
- \* Dans une perspective **européenne et comparative** : être formé en économie du travail, en droit social et en ressources humaines pour savoir répondre aux problématiques complexes d'harmonisation des systèmes nationaux, intégrés notamment, dans l'Union européenne.

## Période de formation

### M1

Début de la formation : 25/09/2023

Fin de la formation : 12/07/2024

### M2

Début de la formation : 25/09/2023

Fin de la formation : 12/07/2024

## Admission

### Conditions d'admission

**ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER :**

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

**Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :**

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet,

- les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,

- la [plateforme nationale des masters monmaster.gov.fr/](#) **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

**ACCÈS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER :**

**Droit à poursuite d'études :**

**Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.**

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

**Réorientation :**

**L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa**

**formation dans une autre mention de master** proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

**L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole**, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités d'admission](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *eCandidatures*...)

- les [taux de réussite en fin de master](#) [Arrêté de nomination de commission d'admission Semestres 1 et 2](#)

[Arrêté de nomination de commission d'admission Semestres 3 et 4](#)

**Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service FOAD se réserve la possibilité d'annuler la formation.**

## Formation(s) requise(s)

3e année de Licence (L3) avec le droit du travail en matière à TD.

## Inscription

### Inscription

\* Master 1 : Vous devez constituer un dossier sur [MonMaster](#).

\* Master 2 : Vous devez constituer un dossier sur [eCandidatures](#).

Les candidatures pour la rentrée **2023-2024 sont closes.**





Cette formation (Master 2) est éligible au [financement CPF](#) :

## Et après...

### Insertion professionnelle

À la sortie des semestres 1 et 2 :

- \* Juriste en droit social#:
  - \* en entreprise
  - \* dans une organisation professionnelle, syndicale, patronale
  - \* dans une association
  - \* dans une collectivité locale, territoriale, cabinet d'avocat, expert-comptable ou conseil en entreprise
- \* Cadre dans le secteur de la sécurité sociale, de la protection sociale, mutuelle, compagnie d'assurance

À la sortie des semestres 3 et 4:

- \* Gestion des ressources humaines,
- \* Corps politiques et administratifs publics et parapublics,
- \* Organisations d'employeurs et de travailleurs,
- \* Presse spécialisée,
- \* Centres d'études et de recherches,
- \* Organismes de formations, d'insertion et d'intermédiation,

\* Juristes en Droit social (avocats, consultants...).

Études et enquêtes S.U.I.O : [Insertion professionnelles des diplômés en droit](#)

## Contact(s)

### Autres contacts

### Renseignements

[droitsocial.foad@ut-capitole.fr](mailto:droitsocial.foad@ut-capitole.fr)

Tel : 05 61 12 86 94 - Bureau ME 503.1

Service FOAD

Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

## Infos pratiques

### Lieu(x)

Toulouse

# Programme

---

## Organisation

Le Master Droit, Économie, Gestion mention Droit social parcours type Droit social de l'entreprise FOAD, est organisé sur quatre semestres.

Les semestres 1 et 2 sont chacun organisé en 7 Unités d'Enseignement et totalisent 30 crédits européens chacun (ECTS).

\* [📄 Télécharger le programme de la première année](#)

Le semestre 3 comprend 3 Unités d'enseignement et le semestre 4 comprend 5 Unités d'enseignement. Ils totalisent chacun 30 crédits européens (ECTS).

\* [📄 Télécharger le programme de la seconde année](#)